

**DELIBERATION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**sur le compte administratif**  
**du service Assainissement de PLANIOLES 2015**

Date de la convocation : 29/02/2016  
 Séance du 4/03/2015 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre des membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 Votes Contre : 0 Pour :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Robert CARSAC, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2015 dressé par M. Raymond AURIERES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	35092.29
Op. de l'exercice	6331.67	16054.60
Totaux	6331.67	51146.89
Résultat de clôture	0.00	44815.22

Besoin ou excédent de financement :

Restes à réaliser :

Besoin ou excédent de financement :

Besoin ou excédent total de financement :

Investissement	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
	14490.64
440.00	3688.28
440.00	18378.92
0.00	17938.92

0.00	17938.92
0.00	0.00
0.00	0.00
0.00	17938.92

Ensemble	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
0.00	49582.93
6771.67	19942.88
6771.67	69525.81
0.00	62754.14

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

0.00
44815.22

au compte 1068 (Investissement),  
 au compte 002 (Fonctionnement).

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, résultat d'exploitation et au fonds

de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. Raymond AURIERES, Maire, s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Ont signé au registre des délibérations MM : Thomas BREHAULT, Lucette CARSAC, Robert CARSAC, Jean-Paul CHASSAING, Bénédicte HEISER, Michel FERRAND, Guy LACOUT, Pascal ROUANET.

Excusés : Stéphane SEBAA, Sylvain VARIER.

Pour expédition conforme, le Président.

AR PREFECTURE

046-214602211-20160304-CH04032015\_02-DE  
 Regu le 08/03/2016